



Plan culturel 2019-2024

Avril 2019

Préambule

La Communauté rurale Beaubassin-est a adopté sa Politique culturelle le 20 juillet 2015 afin de se donner un cadre de référence pour planifier à long terme les services à offrir dans les multiples champs d'activités des arts et de la culture. Les initiatives sont nombreuses dans Beaubassin-est et les organisateurs sont créatifs et enthousiastes. Nous voulons soutenir le développement culturel et artistique en collaborant plus étroitement avec eux.

Beaubassin-est est une communauté riche en histoire avec six quartiers ayant chacun leurs particularités. Nous avons un patrimoine inestimable à préserver et de nombreux atouts pour assurer le développement culturel et touristique, notamment des citoyens et organismes extrêmement engagés.

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan stratégique en 2017, la Communauté rurale Beaubassin-est a réalisé que la culture est au centre des préoccupations de la collectivité. Le développement de la Communauté rurale repose grandement sur l'engagement des bénévoles faisant partie des organismes communautaires qui organisent de multiples activités communautaires, culturelles et artistiques. Les centres communautaires qui existent dans la municipalité jouent un rôle important en accueillant ces événements qui attirent de nombreux résidents. Nous voulons collaborer au bon fonctionnement des installations récréatives et culturelles existantes de la communauté afin que toute la population puisse en profiter.

La Politique culturelle a permis d'identifier les besoins pour assurer le développement culturel de notre communauté. Le présent Plan culturel prend en considération les résultats des nombreuses consultations qui ont conduit à bon nombre de réalisations importantes. Les intervenants semblent vouloir un meilleur encadrement des divers organismes afin d'offrir une programmation planifiée, tout en faisant une meilleure promotion des activités organisées afin de mieux informer la population et augmenter la participation des gens aux multiples événements culturels offerts sur notre territoire. Il est essentiel de collaborer avec les organismes et artistes du milieu culturel, les dirigeants des entreprises et les groupes communautaires, ainsi que nos résidents, dans le but de mettre en œuvre le Plan culturel et assurer un développement culturel constant à Beaubassin-est.

Comité de Développement culturel

Le comité de Développement culturel est chargé de planifier et d'orienter les actions culturelles pour assurer la mise en œuvre de la Politique culturelle adoptée en juillet 2015. Ce comité avait le mandat de refléter les grandes lignes de l'intervention municipale en matière culturelle dans un Plan d'action quinquennal qui traduit les orientations et principes directeurs de la Politique culturelle en gestes concrets.

Membres du comité de Développement culturel

Membres du conseil :

Ronnie Duguay	Maire
Susan Cormier	Conseillère et mairesse suppléante (présidente du comité)
Michel Gaudet	Conseiller

Membres citoyens :

Marlene Dugas	Organisatrice de L'Grand bazar-à-choix
Joanne LeBlanc Skyrie	Agente de développement culturel à la Société culturelle Sud-Acadie
Diane Richard	Théâtre/écriture et Agente communautaire à l'école Père-Edgar-T.-LeBlanc
Natasha Landry	Jeunesse

Personnel de soutien (membres non votants) :

Yves M. Leger	Directeur général / Greffier
Carole Friolet-Landry	Agente communautaire (Communication)

La voix de la collectivité

Pour arriver à développer ce plan d'action, plusieurs étapes furent suivies, incluant un processus de consultation auprès des intervenants du secteur culturel et de la population en général.

Nous avons profité du processus de consultation du Plan stratégique municipal pour recueillir des données sur la vie culturelle à Beaubassin-est. Cette consultation a compris les activités suivantes :

- ✚ Un sondage affiché sur le site Internet de Beaubassin-est ;
- ✚ Une rencontre de consultation avec les membres du conseil ;
- ✚ Une rencontre de consultation avec le personnel de Beaubassin-est ;
- ✚ Deux rencontres publiques ouvertes à la population (Haute Aboujagane et Saint-André-LeBlanc);
- ✚ Une rencontre avec les organismes communautaires ;
- ✚ Une rencontre avec des entrepreneurs ; et
- ✚ Des rencontres avec les élèves de 6e, 7e et 8e année de l'école Père-Edgar-T.-Leblanc de Grand-Barachois et de l'école Donat-Robichaud de Cap-Pelé.

Lors de ces rencontres, les participants ont donné leurs suggestions et commentaires sur la situation actuelle (forces, atouts, défis, opportunités, etc.) dans la Communauté rurale, pour ensuite réfléchir sur la vision et les priorités à développer. Cinquante-quatre (54) personnes ont répondu au sondage en ligne; la répartition était de 24 hommes et de 30 femmes et une majorité des répondants (63 %) étaient âgés de 55 ans et plus. Cent-onze (111) personnes ont participé aux diverses rencontres.

De plus, des entrevues (24 individuelles + 2 avec des comités de centres communautaires) ont aussi été menées dans le cadre du projet Territoire d'appartenance de la Société culturelle Sud-Acadie, visant l'exploration de l'identité culturelle et patrimoniale de ce grand territoire qu'est la Communauté rurale Beaubassin-est.

Thèmes émergents

Les renseignements obtenus ont servi de fondement aux données et aux conclusions du Plan culturel. Le processus de consultation a identifié cinq thèmes clés qui orientent le développement culturel de Beaubassin-est.

1. Communication et collaboration

Au niveau des communications, il serait souhaitable de trouver un moyen de soutenir les organisateurs d'événements, notamment au niveau de la promotion des activités, et dans le but de promouvoir les artistes locaux, la culture et le patrimoine. Il faudrait développer un mécanisme qui permettrait une meilleure collaboration entre les intervenants du milieu.

2. Vitalité artistique et culturelle sur le territoire

La présence d'artistes et d'artisans, ainsi que les expériences culturelles offertes sont des atouts intéressants à Beaubassin-est. Notons aussi le paysage culturel, l'Église historique de Barachois, la diversité des communautés qui font partie de Beaubassin-est, les opportunités et le potentiel de développement social et culturel. De nombreux événements culturels sont déjà présentés sur le territoire, nous voulons collaborer afin qu'ils attirent un plus grand public. Il faut amener à l'avant-plan ce qui est déjà là, et continuer à soutenir les organisateurs.

3. Image et visibilité

De nombreuses personnes consultées ont signalé que la promotion et l'image de marque (*branding*) de la Communauté rurale devaient être améliorées. Beaubassin-est est en quête de son identité et doit se trouver un slogan. Le site Internet et les outils de promotion doivent être modernisés. L'absence d'enseignes de signalisation ne favorise pas les résidents à s'identifier à Beaubassin-est.

4. Développement communautaire, artistique et culturel

Le développement de la municipalité repose grandement sur l'engagement des bénévoles. Les centres communautaires qui existent dans la municipalité jouent un rôle important; il en est ainsi pour les organismes communautaires qui organisent de multiples activités, et ceci, grâce aux nombreux bénévoles qui donnent temps et énergie à ces causes. Pour assurer le développement communautaire, artistique et culturel, il faudrait leur offrir un meilleur encadrement pour leur permettre d'organiser plus d'activités pour la communauté.

5. Tourisme culturel

Le développement touristique devrait être exploité, particulièrement le tourisme culturel, dans la mise en œuvre de la politique culturelle. Afin de favoriser le développement touristique, il faut faire la promotion des différentes expériences que les visiteurs peuvent vivre dans la communauté rurale, que ce soit des activités culturelles, des activités sportives ou de loisirs ou des activités communautaires. La nature et ses attraits, la mer, la forêt, les lacs, les rivières sont tous des atouts qu'il faut exploiter.

Définir le rôle de la Communauté rurale

Beaubassin-est veut devenir un acteur clé du dynamisme culturel de la communauté, mais il faut qu'il y ait un secteur collaboratif faisant intervenir de nombreux partenaires, chacun ayant son propre rôle à jouer et sa propre contribution à apporter. La mise en œuvre de cette politique culturelle doit s'appuyer sur un effort concerté de toutes les communautés d'intérêt (culture, éducation, secteurs privé et public, affaires, jeunesse et monde municipal) et doit compter sur l'input de représentants de citoyens de toutes catégories d'âge. Une culture de partenariat doit être développée afin d'atteindre les objectifs visés.

En collaboration étroite avec la municipalité, la mise en place d'un comité chargé de planifier et d'orienter les actions culturelles assurera la mise en œuvre du Plan culturel. La Communauté rurale jouera les rôles suivants dans le développement de la capacité culturelle à l'échelle locale :

- Planification et politiques : intégrer une dimension culturelle aux plans et aux politiques de tous les services municipaux. Appliquer un filtre culturel à la planification et à la prise de décisions municipales.
- Partenaire : établir et maintenir des relations avec des partenaires externes, des organismes du secteur culturel ainsi que des partenaires communautaires et commerciaux.
- Facilitateur et coordonnateur : créer des liens et renforcer la collaboration.
- Promoteur et défenseur : faire office de défenseur du développement culturel au sein de la Communauté rurale et au-delà de ses limites.
- Bailleur de fonds et fournisseur : continuer à investir dans le développement culturel et à exécuter les programmes et les activités.

Plan culturel de Beaubassin-est

Le Plan culturel est un document stratégique qui orientera le développement culturel de la Communauté rurale Beaubassin-est au cours des cinq prochaines années. La vision de base du plan consiste à intégrer les arts et la culture dans le cadre de sa planification stratégique afin d'assurer le développement des services offerts à ses citoyens. La Communauté rurale veut soutenir les créateurs de même que le développement économique, touristique, social et communautaire.

Consciente du fait que la culture peut contribuer à son développement, Beaubassin-est veut afficher ses particularités et ses traits distinctifs sur le plan culturel en se dotant d'outils pour mieux encadrer les initiatives artistiques et culturelles. Il est important de planifier à long terme les services à offrir dans les multiples champs d'activités des arts et de la culture. Beaubassin-est a établi des priorités pour organiser l'utilisation des ressources dans le respect et en réponse aux besoins des citoyens et des intervenants artistiques et culturels.

Le Plan culturel veillera à ce que les résultats visés dans la Politique culturelle de Beaubassin-est soient atteints. Le plan servira également à orienter les décisions de financement et à définir le mandat d'un comité culturel.

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Plan culturel 2019-2024

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 - VALORISATION DES ARTS ET DES CRÉATEURS

RÉSULTATS VISÉS :

De nombreux artistes ont choisi de s'établir à Beaubassin-est et ils sont de réels ambassadeurs de la communauté. Il convient de les appuyer dans leur démarche et de souligner leur contribution au développement de la communauté. Beaubassin-est est l'hôte de manifestations culturelles qui se réalisent grâce à l'implication d'organismes culturels engagés. Plusieurs manifestations demandent à être maintenues et encouragées.

MOYENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE ET RESSOURCES REQUISES
1.1 Mise en oeuvre du Plan culturel de Beaubassin-est	1.1.1 Assurer la mise en oeuvre du plan culturel et des suivis, le plan culturel guide le personnel dans la définition des tâches et des projets à réaliser.	2024	Conseil et personnel (Budget 10 000\$/an)
	1.1.2 Étudier l'impact du plan culturel sur le personnel et réviser les rôles et fonctions du personnel. Ces actions pourraient exiger une réorganisation des ressources humaines ou encore une augmentation du personnel actuel.	2020	Conseil et Directeur général/Greffier
	1.1.3 Utiliser la Politique culturelle et le Plan culturel comme des outils pour le conseil dans la détermination de ses priorités et ses actions (relié à 4.3 Plan stratégique).	En continu	Conseil et personnel Temps et ressources pour la définition des politiques
	1.1.4 Faire la mise à jour des recommandations approuvées et mises en oeuvre à chaque année.	En continu	Temps et ressources pour la mise à jour

MOYENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE ET RESSOURCES REQUISES
1.2 Soutien au domaine artistique et culturel	<p>1.2.1 Définir les rôles et responsabilités, ainsi que le genre de soutien que Beaubassin-est veut offrir aux organismes communautaires, artistiques et culturels, aux lieux et espaces culturels et patrimoniaux (relié à 5.1 Plan stratégique).</p> <p>1.2.2 Développer une politique de subventions pour soutenir les initiatives qui offrent une valeur ajoutée pour le développement artistique des citoyens et particulièrement des jeunes.</p> <p>1.2.3 Mettre en place des mécanismes pour valoriser et publiciser les activités culturelles tenues dans le milieu et faire connaître davantage l'énorme talent des artistes, artisans et entrepreneurs culturels.</p> <p>1.2.4 Développer un outil de communication pour informer la population sur les activités de la municipalité et des organismes/centres communautaires.</p> <p>1.2.5 Développer, en collaboration avec les communautés avoisinantes, un répertoire des artistes et artisans de la région et le rendre accessible sur le site Internet.</p>	En continu	Conseil et personnel
		2020	Agents communautaires (Communication et Développement) Temps et ressources pour la définition de la politique Prévoir un budget pour subventions
		2021	Agents communautaires (Communication et Développement) Temps et ressources pour développer des mécanismes
		2020	Agent communautaire (Communication) Temps et ressources pour développer l'outil et le gérer
		2024	Agent communautaire (Communication) Temps et ressources pour développer le répertoire et le gérer Prévoir des fonds pour la mise à jour (projet étudiant ou embauche consultant)

MOYENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE ET RESSOURCES REQUISES
	<p>1.2.6 Développer des ententes de collaboration, des partenariats, avec les organismes qui contribuent de façon importante à la qualité de vie et au bien-être de la communauté, par la tenue d'événements populaires ou culturels en partenariat avec les organismes culturels.</p>		<p>Directeur général / Greffier et Agent communautaire (Développement) Temps et ressources pour la définition des ententes</p>
<p>1.3 Sensibilisation de la communauté à la valeur ajoutée d'intégrer un volet culturel dans tous les projets</p>	<p>1.3.1 Inclure un aspect culturel dans l'élaboration des activités communautaires de Beauharnois-est, en s'inspirant des principes de la médiation culturelle.</p> <p>1.3.2 Développer des mécanismes pour sensibiliser tous les partenaires de la communauté oeuvrant dans divers domaines (sports, environnement, commerce, etc.) à la valeur ajoutée d'intégrer un volet culturel à leurs projets.</p>	<p>En continu</p> <p>2023</p>	<p>Conseil et personnel Agents communautaires (Communication et Développement)</p> <p>Agents communautaires (Communication et Développement)</p>

Version du 28 mars 2019

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Plan culturel 2019-2024

ORIENTATION STRATÉGIQUE 2 - PROMOTION DES LIEUX ET ESPACES CULTURELS ET PATRIMONIAUX

RÉSULTATS VISÉS :

Toute construction acadienne datant du début du 19^e siècle constitue un aspect rare et important de l'héritage de l'Acadie. Le territoire de Beaubassin-est est intimement lié au début de la colonisation de l'Acadie. Beaubassin-est reconnaît l'importance du tourisme culturel dans le développement global de la communauté et entend prendre les dispositions nécessaires pour promouvoir ce type de tourisme.

MOYENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE ET RESSOURCES REQUISES
2.1. Informer les citoyens de tout ce qui existe et se fait pour ingérer les arts et la culture dans la communauté	2.1.1 Élaborer un plan de communication pour mieux informer les citoyens de tout ce qui se fait pour ingérer les arts et la culture dans la communauté (relié à 1.3 Plan stratégique et Stratégie de communication/marketing).	2020	Agent communautaire (Communication) Temps du personnel
	2.1.2 Encourager les intervenants du secteur culturel à se concerter pour faire la promotion des infrastructures culturelles et développer l'équipement technique disponible dans les divers centres communautaires et culturels, afin que les équipements et infrastructures de Beaubassin-est soient davantage exploités.	2023	Agents communautaires (Communication et Développement) Temps et ressources Fonds pour promotion et équipement
	2.1.3 Développer un répertoire des lieux et espaces culturels et patrimoniaux de Beaubassin-est, collaboration avec la Société culturelle Sud-Acadie.	2021	Agent communautaire (Communication) Temps et ressources
	2.1.4 Installer des enseignes pour guider les résidents et visiteurs vers les différentes attractions et installations (1.2 Plan stratégique).	2023	Directeur général / Greffier et Agent communautaire (Développement) Temps et ressources

MOYENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE ET RESSOURCES REQUISES
2.2 Reconnaître l'importance du tourisme culturel dans le développement global de la communauté afin de faire découvrir la richesse du patrimoine et le paysage culturel	<p>2.2.1 Développer le tourisme culturel comme outil de développement culturel identitaire, en collaboration avec des organismes tels que la Côte culturelle du NB ou encore les communautés avoisinantes (relié à 3.2 Plan stratégique).</p> <p>2.2.2 Faire des ententes de collaboration entre les intervenants et les opérateurs touristiques afin de promouvoir la richesse culturelle de la région (relié à 3.1 Plan stratégique).</p> <p>2.2.3 Se doter d'outils pour amener les citoyens, les jeunes et les touristes à découvrir les beautés du paysage culturel et la richesse du patrimoine, comme par exemple, un menu d'activités et de choses à faire et à voir dans la municipalité, incluant les monuments, sculptures, lieux historiques, églises, cimetières, parcs, quais, etc., disponible sous forme de catalogue sur l'Internet, un document expliquant ce qui existe comme expériences et services sur le plan touristique et les atouts du milieu rural.</p>	2022 2023 2021	<p>Agent communautaire (Développement) Temps et ressources</p> <p>Agent communautaire (Développement) Temps et ressources</p> <p>Agent communautaire (Communication) Temps et ressources pour développer le catalogue Fonds pour la publication (graphiste, photos, etc...) et distribution du document</p>
2.3 Faire connaître les femmes et les hommes des peuples fondateurs (Acadiens, anglophones et autochtones) qui ont marqué l'histoire de la municipalité	<p>2.3.1 Inclure une catégorie dans les Prix d'excellence pour les reconnaître.</p> <p>2.3.2 Collaborer à la tenue de la Conférence sur l'histoire des Relations entre les Mi'kmag et les Acadiens qui aura lieu le dimanche 18 août 2019 dans le cadre du Congrès mondial acadien 2019.</p>	2020 2019	<p>Agent communautaire (Communication)</p> <p>Directeur général / Greffier et Agent communautaire (Développement) Temps et ressources pour l'organisation</p>

Version du 28 mars 2019

COMMUNAUTÉ RURALE BEAUBASSIN-EST

Plan culturel 2019-2024

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3 - DÉVELOPPEMENT DE L'IDENTITÉ COMMUNAUTAIRE

RÉSULTATS VISÉS :

Beaubassin-est étant formée à partir de regroupements de six quartiers ayant chacun leurs particularités, il est de l'intérêt du conseil municipal de trouver des moyens pour faire connaître la municipalité comme étant distincte et de développer l'identité communautaire chez ses citoyens.

MOYENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE ET RESSOURCES REQUISES
3.1 Étude pour trouver une nouvelle image de marque et élaborer de nouveaux outils de promotion	<p>3.1.1 Élaborer une stratégie de communication-marketing (1.0 Plan stratégique).</p> <p>3.1.2 Voir à la mise en œuvre de la stratégie de communication-marketing (1.1 Plan stratégique).</p> <p>3.1.3 Développer des outils de promotion et de marketing (nouveau logo, bannières pour présenter la municipalité, site Web amélioré et positionnement clair et précis) pour communiquer son image de marque (1.1 Plan stratégique).</p> <p>3.1.4 S'assurer que le volet culturel soit à l'ordre du jour lors des rencontres du conseil afin de les informer sur les dossiers en cours et les projets en développement (relié 4.4 du Plan stratégique).</p>	<p>2019</p> <p>2019</p> <p>2020</p>	<p>Conseil et personnel Temps et ressources 50 000\$ pour l'étude</p> <p>Agent communautaire (Communication) Temps et ressources 150 000\$ pour la mise en œuvre</p> <p>Agent communautaire (Communication) Temps et ressources Fonds prévus pour la mise en œuvre</p> <p>Agent communautaire (Communication) Temps et ressources pour sensibiliser le conseil</p>

MOYENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE ET RESSOURCES REQUISES
<p>3.2 Mettre en place un processus pour engager les citoyens et assurer des services de qualité à l'intention de la population (4.7 Plan stratégique).</p>	<p>3.2.1 Favoriser les rencontres et le partage entre les citoyens des divers secteurs afin de faire en sorte que la communauté développe un sentiment d'appartenance.</p> <p>3.2.2 Mettre en place un regroupement des organismes et centres communautaires (forum communautaire), dont le mandat est de coordonner un calendrier commun des activités, afin d'éviter la duplication, le recrutement et la formation des bénévoles et le partage des ressources (5.2 Plan stratégique).</p>	<p>En continu</p> <p>2020</p>	<p>Conseil et personnel Ressources et temps pour les rencontres</p> <p>Agents communautaires (Communication et Développement) Temps et ressources pour les rencontres</p>
	<p>3.2.3 Soutenir l'offre d'ateliers et d'activités culturelles dans les résidences d'aînés, les écoles, la galerie Léon-Léger, les clubs d'âge d'or, les centres communautaires, les sentiers de l'Éco-Parc, etc., en s'inspirant de divers modèles d'intervention culturelle, tels que la médiation culturelle ou encore l'aménagement culturel du territoire. Ces actions culturelles créeront des lieux de rencontre pour que les citoyens et les jeunes des six quartiers formant la municipalité se côtoient, interagissent ensemble et apprennent à se connaître.</p>	<p>2024</p>	<p>Agents communautaires (Communication et Développement) Temps et ressources</p>
	<p>3.2.4 Collaborer avec les différents organismes et centres pour mettre en place une programmation d'activités plus élaborée pour les jeunes et améliorer les installations (5.6 Plan stratégique).</p>	<p>2021</p>	<p>Agents communautaires (Communication et Développement) Temps et ressources</p>
	<p>3.2.5 Installer des panneaux sur la route 15 pour identifier la municipalité (1.2 Plan stratégique)</p>	<p>2024</p>	<p>Directeur général / Greffier et Agent communautaire (Développement) Temps et ressources</p>
	<p>3.2.6 Développer un processus de consultation (sondage) sur le budget de la CRBe et s'assurer que l'aspect culturel soit inclus (relié à 4.7 Plan stratégique).</p>	<p>2022</p>	<p>Conseil et personnel Temps et ressources</p>

MOYENS	ACTIONS	ÉCHÉANCE	RESPONSABLE ET RESSOURCES REQUISES
<p>3.3 Réaliser un projet rassembleur et innovateur qui contribuera à développer le sentiment d'appartenance des citoyens</p>	<p>3.3.1 Organiser une rencontre avec les organismes et des bénévoles pour examiner la possibilité de mettre en place un projet rassembleur et innovateur, comme un festival nature qui met en relief les atouts naturels de Beauharnois (5.4 Plan stratégique)</p>	2020	<p>Agents communautaires (Communication et Développement) Temps et ressources pour les rencontres Fonds pour organiser l'événement et la promotion</p>
<p>3.4 Mettre en place un service de bibliothèques de qualité dans la communauté, afin qu'une place importante soit accordée au développement de l'alphabétisation et de l'identité culturelle, ce qui favorise le sentiment d'appartenance</p>	<p>3.4.1 Explorer l'aménagement d'un lieu de rassemblement où la lecture et l'écriture seraient au centre des activités, en collaboration avec la direction de l'école Père-Edgar-T-LeBlanc, la direction des bibliothèques de Cap-Pelé et de Shediac et le District scolaire francophone Sud et en partenariat avec certains organismes communautaires. Ce centre de création et d'apprentissage serait accessible à tous les citoyens de la communauté et des ateliers de formation et de créations artistiques pourraient y être offerts.</p>	2024	<p>Agent communautaire (Développement) Temps et ressources</p>

Version du 28 mars 2019